

**République du Sénégal**



**MINISTRE DE L'ECONOMIE**

**ET DES FINANCES**

-----

**Revue du DSRP-II, Axe III**  
**« Protection sociale et gestion des risques de catastrophes »**

**Séminaire de validation du rapport  
du Groupe de travail**

**Projet de Termes de Référence**

*Dakar, Avril 2009*

## **1. Contexte**

Le gouvernement du Sénégal met en œuvre, depuis 2003, son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) réactualisé en 2006 pour couvrir la période 2006-2010 (DSRP2). Ce nouveau document, cadre de référence en matière de politique économique et sociale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (SCRP) conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, est évalué sur la base de revues tenues annuellement par rapport à la mise en œuvre de l'année précédente.

En 2008, le Sénégal a tenu sa première revue annuelle conjointe de mise en œuvre du DSRP couvrant l'année 2007. Cette revue s'est déroulée de manière participative avec la mise en place des groupes de travail autour des quatre axes stratégiques du DSRP-II à savoir : (i) la création de richesses pour une croissance pro pauvre, (ii) l'accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base, (iii) la protection sociale et prévention et gestion des risques de catastrophes et (iv) la gouvernance et développement décentralisé et participatif.

Pour la revue de 2009, les contributions des sectoriels ont permis d'élaborer un rapport de synthèse pour chaque axe du DSRP, portant sur l'état d'avancement des politiques et programmes, sur l'analyse de l'évolution des indicateurs, sur les contraintes, les perspectives et les recommandations. Conformément à la feuille de route de la revue, le processus au niveau des groupes consistera à vérifier la cohérence des différentes analyses sectorielles consignées dans le pré-rapport élaboré par la CSPLP /MEF et à apporter les mesures correctives nécessaires.

## **2. Objectifs**

### **2.1 Objectif Général :**

Il est visé à travers l'intervention des groupes de travail par axe, l'instauration d'une dynamique participative de revue de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté. Le groupe devra valider le rapport élaboré sur l'axe concerné et formuler des recommandations devant alimenter le rapport de revue annuelle conjointe.

### **2.2 Objectifs spécifiques:**

Le groupe devra spécifiquement :

- Examiner les résultats de chaque secteur analysés dans le rapport sur la base de la matrice des mesures et des indicateurs dominants;

- Analyser le niveau de mobilisation et d'exécution des ressources ;
- Analyser les contraintes identifiées,
- Formuler des recommandations pour chaque secteur

### **3. Méthodologie et fonctionnement**

La méthodologie adoptée est basée sur la tenue d'une séance plénière de validation du rapport. Auparavant, les comités sectoriels concernés et les autres membres du groupe de travail ont analysé les pré rapports conduisant à la validation des rapports de groupe.

### **4. Résultats attendus pour la revue 2009**

Les résultats attendus pour la revue 2009 sont les suivants :

- la validation des résultats sectoriels;
- la validation du rapport provisoire de l'axe pendant la première semaine du mois d'avril
- la formulation de recommandations à partager lors de la Journée de revue

### **5. Participants**

Seront invités les membres du groupe de travail et d'autres acteurs du développement représentant les services étatiques, la société civile, les partenaires techniques et financiers.

### **6. Déroulement**

Le séminaire/atelier est prévu le 12 mai 2009, à Dakar.

## **AGENDA ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT DU GROUPE 3**

*12 MAI 2009, HOTEL PULLMAN (ex Sofitel Téranga)*

=====

**8H 30 – 09 H 00 : Mise en place –Inscription des participants**

**09 H 00 – 09 H 15 : Mot de bienvenue du Président du Groupe  
Présentation des TDR de l'atelier**

**09 H 15 – 10 H 00 : Présentation du rapport par le Consultant**

**10 H 00 – 10 H 30 : Discussions et intégration des suggestions**

**10H 30 – 10 H 45 : Pause - café**

**10 H 00 – 13 H 00 : Poursuite des travaux**

**13 H 00 – 14 H 30 : Pause Déjeuner**

**14 H 30 – 15 H 30 : Poursuite des travaux**

**15 H 30 – 16 H 30 : Synthèse - Conclusion**

=====